

Exercice 3.1.1 : analyser un texte

Consigne : à l'aide de la fonction « trame de fond » (sur OpenOffice), coloriez les idées-force (principales) de ce texte **en rouge**, les idées secondaires, précisions, explications ou arguments **en vert**, les illustrations et statistiques **en jaunes**.

Liens :

- le texte sous format OpenOffice 2 ([cliquez ici](#)) ou Word ([cliquez ici](#))
- la correction : [cliquez ici](#)

L'essor des services marchands

La hausse de l'emploi tertiaire depuis les années 60 est essentiellement due à l'explosion des «services marchands» : activités immobilières, services aux entreprises et services aux particuliers confondus. Les effectifs y ont été multipliés par 2,5. L'emploi a également augmenté dans les transports et le commerce, mais à un rythme moindre. Si le commerce continue aujourd'hui à créer des emplois, la contribution des transports devient très faible. Regrouper dans un même ensemble toutes les activités tertiaires est donc réducteur ; l'emploi a évolué de façon très différente dans le commerce, les transports et communications, les services aux entreprises, les services aux particuliers, les activités financières, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Plus de 60 % des emplois créés dans les services marchands entre 1962 et 1996 ont été dans les services aux entreprises : l'essor des nouvelles activités, comme les services informatiques, qui ont commencé à se répandre en France dans les années soixante, y est pour beaucoup.

Mais la croissance des services aux entreprises s'est également nourrie de « l'externalisation », ou délégation à des prestataires de services d'activités autrefois réalisées par des salariés de l'entreprise : nettoyage, surveillance et sécurité des locaux, et gestion des parcs d'équipements. Parmi les entreprises industrielles, un quart confie la gestion de la téléphonie et des réseaux à un prestataire de services, presque la moitié délègue entièrement la fonction juridique. L'externalisation est donc aussi en partie responsable des créations d'emplois observées, via des transferts d'emplois des entreprises de tous secteurs vers les prestataires de services.

Près de 30 % des autres créations d'emplois dans les services marchands sont le fait des services aux particuliers (notamment l'aide aux personnes : garde d'enfants, soins à domicile etc).

Source : Céline Rouquette. Source : *Synthèses* n°24, INSEE, 1999